
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

25 OCTOBRE > 07 NOVEMBRE 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



samedi 29 octobre
2022

Retour du marché tournant de la CCMM (77 mots)

La 2e édition viternoise du marché des producteurs fermiers et artisans locaux était attendue par les habitants venus nombr...

Page 6



vendredi 28 octobre
2022

Le pentagliss du centre Aqua'mm sera remplacé (328 mots)

Depuis 2017, le niveau 7 du centre Ariane n'était plus occupé en raison de sa vétusté. Dans ce cadre et pour répondre aux b...

Page 7



jeudi 3 novembre 2022

Des vacances pour les ados (210 mots)

Vingt-six ados et préados se sont déployés, la première semaine des vacances, le long de la main courante du stade de foot....

Page 8



samedi 5 novembre
2022

Le Secours Populaire invite les familles à la médiathèque

(258 mots)

La directrice Camille Soulier assure la visite guidée des lieux. Les jeunes enfants se posent au milieu des jouets de la lu...

Page 9



vendredi 4 novembre
2022

Tri : comment modifier les habitudes ? (128 mots)

Le service des déchets ménagers de la Covalom a animé un atelier autour du tri et de la prévention des déchets. ...

Page 10



lundi 7 novembre 2022

Les histoires de Michèle sur le thème de la famille (147 mots)

Dernièrement, à la bibliothèque, Michèle a conté des histoires sur le thème de la famille, un vaste programme ! Il a fallu ...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 26 octobre
2022

Inauguration du city stade (158 mots)

C'est en présence d'un florilège d'élus des villages de la Communauté de Communes et du représentant du comité olympique, M...

Page 13



vendredi 28 octobre
2022

Les échos du conseil (192 mots)

Lors du conseil municipal du 19 octobre dernier, les élus réunis en mairie ont étudié 3 délibérations : - M...

Page 14



samedi 29 octobre
2022

Après des années de travaux, le Zublin inauguré (472 mots)

Le Zublin c'est un peu l'emblème du site minier du Val de Fer, d'où provient le minerai de la Tour Eiffel. Après la fermetu...

Page 15



lundi 31 octobre 2022

Décisions du conseil municipal (224 mots)

- Mesures de la maîtrise de l'énergie : le conseil se positionne en faveur de la coupure de l'éclairage public de 23 h à 5 ...

Page 16



lundi 31 octobre 2022

Les échos du conseil (116 mots)

Les conseillers se sont réunis pour débattre sur plusieurs points. - Travaux de rénovation de l'église avenants lot numéro ...

Page 17



mardi 1^{er} novembre
2022

Conseil municipal : vidéosurveillance en 2023 (174 mots)

La question de la vidéoprotection a été abordée lors de la réunion du conseil municipal du 24 octobre. Elle servira aux for...

Page 18



lundi 7 novembre 2022

Un projet de création de trottoirs rue des Étangs (225 mots)

Lors du dernier conseil d'octobre, les points suivants ont été abordés et approuvés. Présentation d'un proj...

Page 19

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



jeudi 27 octobre 2022

La Chose Publique quitte la ville, déçue (630 mots)

L'histoire n'aura donc pas pu fêter ses dix ans. C'est en 2013 que la compagnie de théâtre de rue La Chose Publique s'est é...

Page 21

Santé et bien-être au programme du forum (261 mots)

Une animation pratique et concrète. À l'accueil du forum, Superman à vélo invite à une balade cycliste. Ensuite, on découv...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Retour du marché tournant de la CCMM

La 2e édition viternoise du marché des producteurs fermiers et artisans locaux était attendue par les habitants venus nombreux faire leurs emplettes. On déguste, on achète, on se retrouve et on papote. Le conseil municipal des jeunes offre un goûter aux petits et aux grands. Le CCAS organisa une tombola, un panier garni composé des lots donnés par chaque exposant gagné par Amandine Masson. ■



Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CC MOSELLE ET MADON

Le pentagliss du centre Aqua'mm sera remplacé

Présenté par Patrick Potts, vice-président chargé des bâtiments et travaux, le chantier de rénovation du centre d'activité Ariane était parmi les points à l'ordre du jour du conseil communautaire, à la salle polyvalente de Neuves-Maisons. Evoquée également la remise aux normes du toboggan d'Aqua'mm.

Depuis 2017, le niveau 7 du centre Ariane n'était plus occupé en raison de sa vétusté. Dans ce cadre et pour répondre aux besoins des entreprises locataires, les élus ont approuvé les travaux de rénovation qui auront pour vocation la création d'un espace de convivialité (repas et pause déjeuner), un espace de working, des douches et des casiers pour le stockage. D'un montant de 210 000 €HT, ces travaux vont permettre de relouer une surface d'environ 65m² et l'espace de coworking permet d'innover et d'introduire au centre Ariane une nouvelle forme de travail.

Relier le réseau d'eau de Sexey et Pont-St-Vincent

Le conseil communautaire a approuvé le lancement du chantier pour la

sécurisation en eau potable entre la commune de Sexey-aux-Forges et Pont-Saint-Vincent.

Le montant des travaux s'élève à 400 000 €HT qui consisteront à relier le réseau d'eau potable de Sexey-aux-Forges à celui de Pont-Saint-Vincent par une conduite de diamètre 100 mm sur une longueur de 1 600 mètres.

Un nouveau toboggan aquatique pour l'été 2023

Depuis l'ouverture du centre aquatique Aqua'mm il a été constaté que le toboggan pentagliss posait des problèmes de vitesse de glisse trop élevée et pouvait représenter des risques pour les utilisateurs. Fermé au public, l'équipement a fait l'objet d'une expertise par un bureau

d'études dont les conclusions authentifient une non-conformité de la pente. Le montant des travaux pour la remise aux normes du pentagliss estimé à 200 000 €HT seront pris en charge par l'assurance dommage ouvrage. L'objectif est de mettre en service le nouveau pentagliss pour l'été 2023. ■



Fermé au public, l'équipement a fait l'objet d'une expertise dont les conclusions authentifient une non-conformité de la pente. Photo archives ER



Des vacances pour les ados

Vingt-six ados et préados se sont déployés, la première semaine des vacances, le long de la main courante du stade de foot. Le but de ce chantier était de repeindre la rampe.

Divisés en quatre groupes avec leur animateur, le groupe avec Matthieu s'affairait à la peinture tandis qu'avec Florian, c'était opération paille de fer. Le groupe de prévention, accompagné par Merwan, s'activait au décapage.

Quant à Quentin, il encourageait les deux ados qui avaient pour mission d'essuyer la rampe rendue humide par la rosée et le brouillard du matin, provoquant le cloquage de la pein-

ture. Une vingtaine venaient des communes mutualisées dans la politique jeunesse. Quant à ceux du groupe de prévention, ils venaient de tout le territoire Moselle-et-Madon, suite au travail de rue des animateurs.

Les chantiers du matin entrent dans le programme des actions d'entraide et de services qui sont suivis d'activités récréatives diverses chaque après-midi.

Au programme de la 2^e semaine, des loisirs uniquement. Les jeunes peuvent s'inscrire moyennant une petite participation financière.

La sortie au parc Walygator « spécial Halloween » a été très demandée. Sortie cinéma, randonnée dans les Vosges, futsal, pour les autres jours..., l'équipe d'animation essaie de répondre aux souhaits des jeunes. ■



Décapage avant réfection.



Le Secours Populaire invite les familles à la médiathèque

Nouvelle initiative des bénévoles du Secours Populaire : faire découvrir la médiathèque de la Filoche à des familles qu'il accompagne. Vendredi matin, les portes se sont exceptionnellement ouvertes pour une trentaine de personnes.

La directrice Camille Soulier assure la visite guidée des lieux. Les jeunes enfants se posent au milieu des jouets de la ludothèque, sous le regard bienveillant des ludothécaires, Émeline et Victor. Les plus de 7 ans et les ados découvrent avec plaisir l'espace multimédia, où Joël leur installe des jeux sur ordi ou consoles et les incite à revenir pour faire leurs devoirs.

Aline, grande lectrice et Olivier, son compagnon, éloignés de la culture « à cause des aléas de la vie », flânent les yeux brillants parmi les livres,

conseillés discrètement par Pierre Lemmer, médiathécaire.

En fin de matinée, les enfants sont invités à écouter Marion, responsable du secteur jeunesse, leur lire une histoire à l'espace de la bobinette. Les participants à l'opération prennent leur carte de la Filoche. Ils pourront y retourner autant qu'ils le souhaitent. Plusieurs repartiront avec des livres ou des DVD. « C'est intéressant qu'ils aient construit la Filoche sur un ancien site industriel, qu'ils aient laissé sa place au passé », apprécie Olivier, qui a travaillé dans les anciens bâ-

timents détruits. Opération positive pour les bénévoles, tels Jocelyne et Mireille, car l'éducation populaire est un moyen d'émancipation. ■



A l'espace de la Bobinette, Marion fait vivre l'histoire du bateau de Monsieur Zougoulou pour les plus jeunes enfants, dans un calme assez relatif !





Tri : comment modifier les habitudes ?

Le service des déchets ménagers de la Covalom a animé un atelier autour du tri et de la prévention des déchets.

Barbara Fremiot, responsable du pôle « prévention et tri », et Thomas Dethorey, ambassadeur de la prévention et du tri de la Covalom, ont expliqué les consignes de tri, le circuit des déchets et la manière de les réduire. La quantité d'ordures ména-

gères produite par habitant de la CCMM s'élève, en moyenne, à 160 kg ! Plus de la moitié de ces déchets serait recyclable ou compostable !

Une mise en situation collaborative a permis aux participants, peu nombreux à cette soirée, de s'interroger et rectifier leurs habitudes de tri, avant un temps d'échange avec les participants. ■



Comment faire pour changer les habitudes ?



Les histoires de Michèle sur le thème de la famille

Dernièrement, à la bibliothèque, Michèle a conté des histoires sur le thème de la famille, un vaste programme ! Il a fallu néanmoins s'adapter au pied levé, face à une population de 13 enfants, de 3 à 6 ans. Les lectures, de « Quand papa était petit, il y avait peu de dinosaures », « Poussière d'étoiles », « Un petit câlin », « Un air de famille », « La grande famille »... ont ravi l'auditoire, même s'il n'est pas toujours évident de trouver des lectures adap-

tées à un jeune public.

Quant à Sophie, lors de la minute créative, elle a dû aussi faire preuve d'ingéniosité en dernière minute. Elle a laissé tomber le photophore prévu initialement pour les 6 à 9 ans, pour, Halloween oblige, une opération fantôme en banderole carton/papier.

Prochain rendez-vous le 10 décembre. ■



Carton plein pour les histoires de Michèle !



COMMUNES MOSELLE ET MADON

Inauguration du city stade

C'est en présence d'un florilège d'élus des villages de la Communauté de Communes et du représentant du comité olympique, M. Lequeux, des conseillers départementaux, de la directrice du groupe scolaire que le maire Benoît Sklepek a coupé le ruban inaugural du city stade. Situé à l'espace loisirs, il a pris place sur l'ancien terrain de foot et proche du terrain de bosses laissé à l'abandon. Cet équipement sportif, avec piste d'athlétisme, est destiné

principalement aux enfants, jeunes et moins jeunes. La pancarte désignant le village, comme commune sportive du Grand Est, label attribué par le Comité Olympique, pour une durée de 4 ans, fut apposée ensuite sur le panneau signalétique de Bainville, route de Xeulley. Dans son allocution, le maire a énuméré les projets sportifs envisagés pour la commune avec l'installation d'agrès, d'un parcours de santé et la création d'un skatepark. ■



Un label qui salut les efforts de la commune.





Les échos du conseil

Lors du conseil municipal du 19 octobre dernier, les élus réunis en mairie ont étudié 3 délibérations :

- Mutation de terres des baux ruraux de M. Hervé Bazin à M. Gabriel Cotel : le conseil accepte de signer la mutation de nouveaux baux avec M. Cotel pour 9 ans à compter du 1er janvier 2023. Le montant des baux sera révisable annuellement en fonction de l'indice de fermage (montant total des baux : 84,70 €

pour 2022).

- Bail 82 rue Jean-Jaurès (salle des sports) Mme Rachel Serres locataire depuis le 1er septembre 2021 : le conseil accepte de renouveler la location de l'appartement à Mme Serres, à compter du 1er septembre 2022, pour un an, et fixe le montant du loyer à 153,72 euros.

- Recours au service facultatif de médecine préventive proposé par le centre de gestion de la fonction pu-

blique territoriale de Meurthe-et-Moselle : le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer la nouvelle convention de partenariat « Médecine professionnelle et préventive » avec le CGFPT de Meurthe-et-Moselle, figurant en annexe de la présente délibération, ainsi que les éventuels actes subséquents (convention complémentaire, proposition d'intervention, formulaires de demande de mission, etc.). ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Après des années de travaux, le Zublin inauguré

Sauver le Zublin. Un challenge de taille relevé avec succès après d'importants travaux de 2018 à 2021. Le deuxième défi est désormais de faire revivre le site humainement et financièrement.

Le Zublin c'est un peu l'emblème du site minier du Val de Fer, d'où provient le minerai de la Tour Eiffel. Après la fermeture de la mine en 1968, d'anciens mineurs, dès les années 70, réhabilitent de leurs mains d'anciennes galeries et organisent des visites guidées. Il s'agit de perpétuer la mémoire de ce dur métier qui, comme la sidérurgie, a façonné le paysage local. En 1992, le projet, repris par la municipalité de Neuves-Maisons propriétaire du site, aboutit au classement aux monuments historiques de ce Zublin à l'architecture unique en France.

En travaux de 2018 à 2021

Dès lors, la mairie n'aura de cesse d'obtenir les soutiens et financements nécessaires à sa réfection. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) qui mène dès 2014 les études de faisabilité, les travaux de gros œuvre débutent en 2018, suivis par Samuel Lévy. Ils s'achèvent en 2021. « On a une vision de ce qu'était le Zublin à l'origine » précise Vincent Ferry, directeur de l'agence du patrimoine et de la culture industriels (APCI) qui gère le site. La façade a été

renovée telle qu'elle était en 1930. Dans la partie gauche du bâtiment, l'objectif est de conserver du minerai de 1968. Celle de droite pourra accueillir des manifestations. L'estacade est refaite complètement, le toit reprojété en béton et des travaux d'aménagement du site ont été réalisés.

2,4 M d'euros pour sauver le Zublin

« Lors de l'inauguration officielle en présence d'élus locaux et départementaux, Anthony Caps, président de l'EPFGE, a souligné : « Sauver le Zublin, c'était d'abord une aventure collective. » Son coût : 2,4 millions d'euros, dont 80 % de subventions, une facture prise en charge par l'EPFGE et la mairie de Neuves-Maisons. Et maintenant ?

« Il faut réfléchir ensemble, avec tous ceux qui veulent être partenaires, à la façon de faire refonctionner le site, humainement et financièrement parlant. » indique le maire Pascal Schneider.

« L'argent va être difficile à avoir » prévient Audrey Bardot, conseillère

départementale et députée suppléante. « Mais ici, à Neuves-Maisons, on sait affronter les défis ! »

Le Zublin

Édifié en 1930 selon les plans de l'ingénieur Édouard Zublin pour remplacer les accus souterrains du XIXe siècle, il est l'un des rares accumulateurs de minerai qui subsistent en Europe de l'Ouest. On y stockait, triait et concassait le minerai de la mine voisine avant son acheminement vers l'usine sidérurgique par le train du coucou. ■



Avec l'inauguration du Zublin, le 18 octobre, il est à prévoir que l'attractivité du site touristique industriel de la mine du Val de Fer va encore s'accroître. D'ores et déjà, les 8 000 visiteurs sont atteints en cette fin octobre.





Décisions du conseil municipal

- Mesures de la maîtrise de l'énergie : le conseil se positionne en faveur de la coupure de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin avec un contre et une abstention lorsque l'installation des horloges astronomiques seront installées.

- Création d'un équipement sportif de proximité : avec un premier devis d'un montant de 85 107.75€ HT pour cette infrastructure, le conseil sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport. - Bulletin municipal : les tarifs des encarts

publicitaires pour le prochain bulletin municipal sont votés à 60 € le 1/8e de page, 80 € le 1/4 de page, 130 € la 1/2 page 400€ la page de couverture et 250 € la page intérieure. - Recensement de la population en 2023 du 19 janvier au 18 février : les 2 agents recenseurs auront 800 € nets et le coordonnateur communal, 400 € nets en rémunérations.

- Réfection du bloc sanitaire de la salle polyvalente : le coût des travaux s'élève à 17 290€HT, il fait l'objet d'une demande de subvention auprès

du Département au titre du CTS 2023.

- Modification de la taxe d'aménagement : la taxe d'aménagement dont le taux avait été fixé à 8 % en 2013 pour les nouveaux lotissements, est abaissée à 5 % pour l'ensemble de la commune.

- Le remboursement par Groupama d'un sinistre concernant le bris du pare-brise du tracteur s'élève à 874.26€ ■





Les échos du conseil

Les conseillers se sont réunis pour débattre sur plusieurs points. - Travaux de rénovation de l'église avenants lot numéro 1 modification technique traitement hydrofuge sans modification du coup, voté à l'unanimité. - SPL-XDEMAT 5 ans renouvellement de la convention de

prestations intégrées pour l'utilisation des outils de dématérialisation voté à l'unanimité. - Renouvellement de la convention de déneigement avec M. Bidon pour huit ans pour une somme de 115 € de l'heure d'intervention sur un maximum de trois heures voté à l'unanimité. - Location

de l'appartement 1 au 8 rue Lt Excoffier pour un loyer de 592,77 € voté à l'unanimité. - Décision modification budgétaire voté à l'unanimité 1 abstention. ■





Conseil municipal : vidéosurveillance en 2023

La question de la vidéoprotection a été abordée lors de la réunion du conseil municipal du 24 octobre. Elle servira aux forces de l'ordre pour les aider dans leurs enquêtes. Entre huit à dix caméras seront installées dans la commune en 2023.

En attendant, la municipalité demande une subvention pour l'achat de deux détecteurs photographiques pour sécuriser l'espace loisirs au vu

des dégradations dont le récent city-stade a fait l'objet. Le montant de cet équipement est de 5 660 euros. Dans un second temps, ces détecteurs pourront être déployés pour la surveillance des décharges sauvages ou la protection de la flore, comme la colonie de castors décimée il y a quelque temps. Une enquête est en cours.

Une demande de subvention est faite

également pour l'achat d'une sono portative et d'une petite débroussailleuse thermique pour l'entretien du cimetière. Le conseil valide la participation à la classe de neige qui s'élève à 100 euros par enfant.

Le conseil valide la protection fonctionnelle au maire et à un élu suites à des poursuites pénales. ■



Un projet de création de trottoirs rue des Étangs

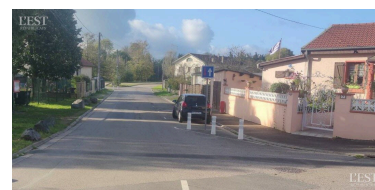
Lors du dernier conseil d'octobre, les points suivants ont été abordés et approuvés.

Présentation d'un projet de création de trottoirs rue des Étangs à Messein afin de sécuriser les déplacements piétonniers et notamment ceux des enfants au sein de la commune. Ces travaux s'élèvent à 23 083.80 € H.T. Le conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle, au titre du soutien aux communes fragiles dans le cadre du Contrat Territoires Solidaires sera sollicité pour obtenir une subvention.

Convention fourrière animale

Le contrat de capture et de gestion de fourrière animale arrive à échéance le 31 décembre 2022. Il y a obligation pour la commune d'avoir sa propre fourrière ou d'adhérer à une structure spécialisée. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat de prestations de services (capture, ramassage et transports d'animaux errants/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique) avec la Société d'assistance pour le contrôle des populations animales, gestion de la fourrière animale (rattachée à Velaine-en-Haye) à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ce contrat, conclu pour un an, est renouvelable tacitement pour une durée totale de 4 ans. Son coût est de 0.854 € HT par habitant, soit la somme totale de 1 704.58 € HT. ■



Des trottoirs devraient bientôt voir le jour.



ACTUALITÉS DIVERSES



MÉTROPOLE DU GRAND NANCY – JARVILLE-LA-MALGRANGE

La Chose Publique quitte la ville, déçue

Depuis 2020, entre la compagnie de théâtre de rue La Chose Publique, installée là depuis près de 10 ans, et la nouvelle équipe municipale, le courant ne passait plus du tout. La troupe est donc allée voir ailleurs si l'accueil y était meilleur. Avec succès. Et à Jarville, il semblerait qu'on l'ait déjà remplacée.

L'histoire n'aura donc pas pu fêter ses dix ans. C'est en 2013 que la compagnie de théâtre de rue La Chose Publique s'est établie à Jarville. Pour y mener une action de territoire, comme elle l'a inscrit dans son ADN dès sa naissance en 2004 dans le Sud meusien.

Et il y eut de beaux projets, en effet, dont des ateliers théâtre, des créations pures, mais aussi de ces projets participatifs qui savent embarquer toute la communauté d'un quartier. En particulier les projets HLM, Histoire de Librement se Mélanger.

Mais ça, depuis l'été dernier, c'est fini. La Chose Publique est allée voir ailleurs, faute de se sentir toujours aussi bien ici.

« Et là, c'est parti en cacahuète »

« Et ce n'est pas du tout de gaieté de cœur qu'on l'a fait », précise Till Sujet, directeur artistique de la compagnie. « Seulement la situation était devenue intenable. »

La situation s'est dégradée dès 2019, sous l'équipe municipale précédente, lorsque l'ancienne école du quartier Sancy (où la Chose Publique avait établi ses quartiers), a été vendue à des promoteurs. « Il était alors prévu par le maire de l'époque que soit monté un projet en dur dans le voi-

sinage immédiat de la MJC pour nous accueillir. » Ce qui semblait assez cohérent. « Mais quand est arrivée la nouvelle équipe municipale, on n'en a plus entendu parler. Sans interlocuteur à la mairie, pendant deux ans, on a vécu un enfer à Jarville. »

Dès 2021, la compagnie envisageait de partir. Mais a surgi un nouveau projet, le Festival en Chantier, « Alors, on a voulu s'accrocher. Seulement, là encore, la communication était erratique. Et puis, on ne voyait pas arriver notre convention. Avant, on la signait pour 3-4 ans, minimum. Là, c'était tous les ans. Avec retard à chaque fois. Pour 2022, ne voyant rien venir, on fait part de notre inquiétude lors de notre assemblée générale. Et là c'est parti en cacahuète ! On a reçu un mail cinglant de l'adjointe au maire. On a compris. On est parti. »

Une version que le maire Vincent Matheron conteste formellement. « On leur avait proposé d'investir l'espace Chemardin à La Californie pour en faire un espace de théâtre de rue », assure l'édile. « Le Festival en Chantier, ce sont eux qui l'ont abandonné de façon unilatérale. Quant à la convention, elle avait été discutée, prévue pour trois ans, mais au moment de la signer, ils nous ont annoncé qu'ils allaient partir. Alors que ça représentait plusieurs mois de tra-

vail pour nos services. La correction aurait voulu qu'ils nous en informent avant ! »

« Accueil et réactivité »

Et c'est le seul regret qu'il ait dans cette histoire. Car pour le reste, Vincent Matheron dit avoir déjà pris maille avec deux autres compagnies prêtes à s'installer sur le territoire.

De son côté, la Chose Publique a trouvé un nouveau terrain où œuvrer, dans la communauté de communes Moselle-et-Madon. Elle rejoint la zone du Clair-Chêne, à Chavigny, où est déjà installée la compagnie Histoires d'Eux. « Tout s'y fait avec bienveillance. Et en termes d'accueil et de réactivité, ça n'a rien à voir avec ce qu'on a subi ces deux dernières années à Jarville. » ■



HLM, projet emblématique de la Chose Publique à Jarville. « Mais à la mairie, notre départ, ça ne leur a fait ni chaud, ni froid. La preuve que pour nous, il n'y avait plus espoir d'entreprendre quoi que ce soit ici. » Photo ER /SylWhite

par Lysiane Ganousse





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Santé et bien-être au programme du forum

Une réussite : 106 visiteurs et un retour très positif des participants, tel est le bilan fait par les organisateurs du forum santé bien-être qui s'est déroulé jeudi dernier à la Maison de Vie Associative.

Une animation pratique et concrète. À l'accueil du forum, Superman à vélo invite à une balade cycliste. Ensuite, on découvre les ateliers. On teste sa forme au stand d'activité physique adaptée, on apprend des secrets de diététique gourmande, on savoure un gâteau chocolat/courgette, on s'essaye à la sophrologie et aux soins esthétiques, on parcourt les cases d'un jeu sur le sommeil et la santé, on note des méthodes pour arrêter la cigarette, on découvre les jardins partagés, on déguste de sains, délicieux et économiques petits amuse-bouches concoctés par des jeunes de la mission locale... avec les

recettes en prime !

Organisé par le Conseil Départemental 54 et la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine avec de nombreux partenaires, ce forum avait pour but de faire découvrir des activités de bien-être et de santé aux personnes en situation d'insertion sociale ou professionnelle du Territoire.

Tout comme à leurs accompagnateurs, qui disposent ainsi de moyens pour les aider dans ces domaines. Ouvert à tous publics, il a séduit aussi d'autres visiteurs. Chacun a pu en repartir avec de nouvelles pratiques à

tester. Et, selon les organisateurs, il sera suivi dès le début 2023 d'actions en relation avec les besoins identifiés dans ses ateliers. ■



À l'atelier antitabac, on fait le point sur son addiction et sur les possibilités d'en sortir.

